



**Budget
Participatif
Douai**

**Réalisons ensemble
vos projets !**

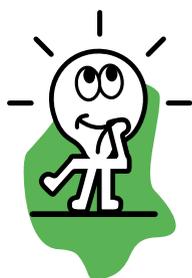


www.mesideespourdouai.fr



Le budget participatif #1

c'est une enveloppe de 100 000 €
dédiée à des projets d'intérêt général
proposés par les citoyens

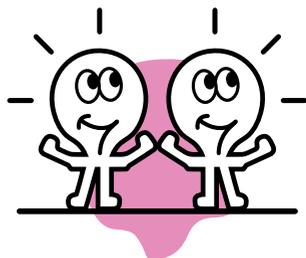


1

Déposez vos idées

Du 30 septembre au
30 novembre 2024

2



**Découvrez les
idées déposées**

De décembre 2024
à mai 2025

3



**Votez pour vos
projets préférés**

Du 28 mai au 15 juin

4

**Les projets lauréats
seront réalisés**

À partir de juillet 2025



1 Déposez

Du 30 septembre au 30 novembre 2024, vous déposez votre ou vos idée(s) :

- Sur la plateforme mesideespourdouai.fr
- **En déposant votre bulletin dans l'une des 15 urnes** situées dans les lieux suivants : hôtel de ville, office de tourisme, bibliothèques, centres sociaux, musée de la Chartreuse, maison de proximité Camille Guérin, maison des Associations, salles d'Anchin et maison des associations de la Clochette.
- **Par courrier à :**
Mairie de Douai
Démocratie locale
CS 80836 - 59500 Douai

Un accompagnement vous est proposé pour vous aider à structurer vos propositions :

- au **03 27 93 58 00**
- par mail democratielocale@ville-douai.fr

2 Découvrez

De décembre 2024 à mai 2025, découvrez les idées déposées sur mesideespourdouai.fr

Pendant cette période, la Ville analysera les idées et vérifiera leur faisabilité technique, juridique et financière ainsi que la capacité à réaliser le projet dans les 2 ans (période comprenant les études, les phases d'instruction et d'obtention des autorisations administratives, de passation des marchés, de réalisation et de réception).

Le suivi des dossiers sera visible sur mesideespourdouai.fr

3 Votez

Du 28 mai au 15 juin 2025, les projets jugés recevables sont soumis au vote des Douaisiens (de + de 16 ans).

- Sur mesideespourdouai.fr
- **En déposant votre bulletin dans l'une des 15 urnes** citées ci-dessus.

Vous pouvez sélectionner entre 1 et 3 projets. Les projets qui recueillent le plus de votes sont désignés lauréats jusqu'à épuisement du budget alloué. **Les résultats des votes seront dévoilés le 25 juin 2025.**

4 Profitez !

Juillet 2025, c'est parti !

La Ville s'engage à mettre en œuvre les projets lauréats dans un délai maximum de 2 ans.

Vous pourrez suivre l'avancement de tous les projets sur la plateforme mesideespourdouai.fr



Les objectifs du budget participatif

Ce dispositif permet de renforcer la participation citoyenne, de vous impliquer dans la vie de votre cité, de créer un espace d'échange entre vous, vos élus et les services municipaux, d'ouvrir un espace de démocratie participative où vous pouvez orienter une part des ressources publiques.

Pour cette 1^{ère} édition, la ville de Douai a inscrit une enveloppe de 100 000 € sur son budget d'investissement pour permettre la réalisation des projets citoyens les plus plébiscités par les habitants lors du vote.

Pour être éligible, votre projet doit :

- être situé à Douai,
- servir l'intérêt général,
- être techniquement, juridiquement et financièrement réalisable dans un délai de 2 ans,
- ne pas dépasser 25 000 € TTC,
- et relever de l'une des thématiques ci-dessous :
 - Culture / Patrimoine
 - Cadre de vie / Environnement
 - Éducation / Jeunesse
 - Solidarités / Citoyenneté
 - Sports / Loisirs
 - Mobilité / Accessibilité
 - Commerces / Attractivité
 - Prévention / Sécurité

Les projets doivent être portés par des personnes physiques âgées d'au moins 16 ans.

Le règlement complet du budget participatif est disponible :
- sur la plateforme de consultation citoyenne mesideespourdouai.fr
- sur demande au **03 27 93 58 00** ou par mail democratielocale@ville-douai.fr

